Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise

d'éducation et du Musée pédagogique

Band (Jahr): 56 (1927)

Heft 9

PDF erstellt am: 23.05.2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr.; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du Bulletin pédagogique, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1° doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le Bulletin pédagogique et le Faisceau mutualiste paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du Bulletin et 5 du Faisceau.

SOMMAIRE. — Aux membres de la Société fribourgeoise d'éducation. — Programme de l'assemblée du 9 juin. — L'œuvre de Georges Python: l'Université. — Le calcul oral. — Leçons de français pour le cours moyen. — Comptes du Bulletin pédagogique et de la Société fribourgeoise d'éducation. — Examens du brevet. — Comptes de la collecte Pestalozzi. — Société des institutrices.

Aux membres de la Société fribourgeoise d'Education

CHERS COLLÈGUES ET AMIS,

C'est la Singine qui nous invite et c'est Schmitten qui se prépare à nous recevoir.

Le programme de la journée, le souvenir de nos défunts qu'il faut honorer, les mérites des vétérans qu'il faut rappeler, le progrès de notre enseignement mieux servi par de nouveaux manuels, l'affirmation renouvelée d'une foi et d'un patriotisme qui puise, dans la religion, ses raisons d'être et de croître, tout cela fera de notre assemblée la fête du cœur, de l'intelligence, de la pensée, de la patrie et de l'Eglise.

Notre Société, à la place que ses fondateurs lui ont assignée, dans le cadre que d'autres institutions lui reconnaissent, s'efforce de réunir en un seul faisceau tous ceux qui pensent que l'enseignement profane trouve dans l'éducation chrétienne son plus sûr fondement et la garantie de sa bienfaisance.

L'enseignement religieux qui, chez nous, est le centre d'une admirable collaboration de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, du clergé et du corps enseignant, fera l'objet de nos délibérations après avoir été longuement et sérieusement préparé par nos divers arrondissements.

La présence à notre assemblée de Mgr Besson, notre Evêque, de M. Perrier, notre Directeur de l'Instruction publique, des représentants de nos diverses autorités, manifestera à tous l'admirable unité d'action qui jaillit spontanément d'une foi, d'une espérance, d'une charité communes. Puisse la Providence bénir tant d'efforts et faire naître de notre assemblée l'espérance d'un avenir toujours meilleur pour notre pays et pour notre Eglise.

Pour que cette espérance se réalise, chers collègues et amis, venez apporter à cette séance votre indispensable appui et sceller par votre présence des liens qu'une vieille et chère tradition léguée par nos devanciers ont rendu chers à tous.

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION :

Le Président,

A. SAVOY, inspecteur scolaire.

Programme de l'assemblée du 9 juin 1927, à Schmitten

- 9 h. 25 Départ de Fribourg. Quai Nº 2.
- 9 h. 41 Arrivée à Schmitten. Formation du cortège sur la place de la gare.
- 10 h. Service divin.
- 10 h. 30 Séance de travail.
- a) Discours de bienvenue.
- b) Approbation des comptes.
- c) Manifestation de gratitude et de sympathie à notre vétéran, M. Currat, inspecteur scolaire, à l'occasion de sa cinquantième année de service.
- d) Souvenir de nos défunts et plus spécialement de M. Python, conseiller d'Etat.
- e) Lecture et discussion du rapport sur la question mise à l'étude : « Ce que doit et peut l'instituteur catholique pour l'instruction religieuse de ses élèves. »

Rapporteur M. J. Musy, instituteur, à Marly.

- 12 h. 30 Banquet à la cantine.
- 17 h. 31 Départ de Schmitten.
- N.-B. Une cantine pouvant contenir mille personnes est mise gracieusement à notre disposition.

On rappelle qu'aux groupes de plus de 12 personnes, et plus, les C. F. F. délivrent des billets collectifs (rabais d'environ 20 %).

Que les participants n'oublient pas de prendre le recueil Nos Chansons, pour l'exécution des morceaux d'ensemble sous la direction de M. l'abbé Bovet.

Préparer : N° 130, Hymne au drapeau ; N° 167, D'où nous vient-il ... (1er refrain seulement).